

# Le Conseil National de la Résistance

*Aux heures les plus dures de notre histoire, dans une période où l'occupation brutale des hitlériens, s'appuyant sur la complicité active de Pétain et de Vichy, éprouvait les hommes et leurs idées, le Conseil National de la Résistance sut être un guide clairvoyant, un organisateur efficace et convaincu, grâce pour une part essentielle à Jean Moulin.*



Celui-ci par sa ténacité, sa lucidité son courage fut l'âme même du CNR, jusqu'à la trahison qui le livra aux Allemands à Caluire en juin 1943.

Représentant du Général de Gaulle, il sut unir les formations politiques et syndicales, les personnalités, les mouvements qui le composèrent.

Le CNR va être l'animateur de la résurrection de la France entreprise par le gouvernement provisoire présidé par le Général de Gaulle.

Il définit ensuite les conditions qui permettront à la France de devenir une nation politique indépendante, libre, socialement juste et économiquement

forte. C'est l'objet même du programme qui va être approuvé à l'unanimité de ses membres le 15 mars 1944 et dont nous rappelons les dispositions essentielles ci-dessous. Ne pas oublier qu'à cette date les débarquements alliés n'étaient point intervenus ni en Normandie, ni en Provence.

## LE PROGRAMME

Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la Résistance n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée.

Cette mission de combat ne doit pas prendre fin à la Libération. Ce n'est, en effet, qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi-unanimes de la Nation, que la France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité.

Aussi les représentants des organisations de Résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du CNR délibérant en Assemblée Plénière le 15 mars 1944, ont-ils décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'opresseur et les mesures destinées à instaurer dès la libération du territoire, un ordre social plus juste.

### I° PLAN D'ACTION IMMEDIATE

Ils expriment leur angoisse devant la destruction physique de la Nation que l'opresseur hitlérien poursuit avec l'aide des hommes de Vichy, par le pillage par la suppression de toute production utile aux Français, par la famine organisée, par le maintien dans les camps d'un million de prisonniers, par la déportation d'ouvriers au nombre de plusieurs centaines de milliers, par l'emprisonnement de 300 000 Français et par l'exécution des patriotes les plus valeureux dont déjà plus de 50 000 sont tombés pour la France.

Ils proclament leur volonté de délivrer la

patrie en collaborant étroitement aux opérations militaires que l'armée française et les armées alliées entreprennent.

Ils adjurent les gouvernements anglais et américain de ne pas décevoir plus longtemps l'espoir et la confiance que la France a placée dans leur volonté d'abattre l'Allemagne nazie, par le déclenchement d'opérations militaires de grande envergure qui assureront la libération des territoires envahis et permettront ainsi aux Français qui sont sur notre sol de se joindre aux armées alliées pour l'épreuve décisive.

Ils insistent auprès du Comité Français de la Libération Nationale pour qu'il mette tout en oeuvre afin d'obtenir des armes et de les mettre à la disposition des patriotes.

Ils constatent, en outre, que la Résistance Française doit ou se battre ou disparaître : qu'après avoir agi de façon défensive elle a pris maintenant un caractère offensif.

Ils constatent enfin que la multiplication des grèves, l'ampleur des arrêts de travail le 11 novembre, l'échec infligé au plan de déportation des jeunes Français en Allemagne, le magnifique combat que mènent tous les jours, les jeunes Français des maquis démontrent avec éclat que notre peuple est tout entier engagé dans la lutte et qu'il doit poursuivre et accroître cette lutte.

Ils affirment solennellement que la France qui, malgré l'armistice, a poursuivi sans trêve la guerre, entend plus que jamais développer la lutte pour participer à la libération et à la victoire.

Pour mobiliser les ressources immenses d'énergie du peuple français, le CNR décide : d'inviter les responsables des organisations déjà existantes à former des comités de villes et de villages. Tous ces comités seront placés sous la direction des comités départementaux de la libération.

Le but de ces comités, sera à l'échelon communal, local et d'entreprise, de faire participer de façon effective tous les Français à la lutte contre l'ennemi et contre ses agents de Vichy. Ces comités devront appuyer et guider toutes les actions menées par les Français contre toutes les formes d'oppression.

Ces comités devront :

- 1) Développer la lutte contre la déportation et aider les réfractaires à se cacher, à se nourrir, à se vêtir et à se défendre.
- 2) Traquer et punir les agents de la Gestapo et de la Milice de Darnand et ainsi que les mouchards et les traîtres.
- 3) Développer l'esprit de lutte effective en vue de la répression des nazis et des fascistes français.

4) Développer la solidarité envers les emprisonnés et les déportés.

5) En accord avec les organisations syndicales résistantes, combattre pour la vie et la santé des Français.

6) Défendre les conditions de vie des anciens combattants, des prisonniers, des femmes de prisonniers.

7) Mener la lutte contre les réquisitions de produits agricoles, de matières premières.

8) Défendre les producteurs contre les prélèvements excessifs et lutter pour le remplacement des syndicats à la solde de Vichy et de l'Allemagne par des paysans dévoués à la cause de la paysannerie française.

Renforcer les organisations armées des Forces Françaises de l'Intérieur :

1) Donner ordre à toutes les formations des FFI de combattre dès maintenant l'ennemi en harcelant ses troupes.

2) Faire distribuer les dépôts d'armes encore inutilisées aux formations les plus aptes à se battre.

3) Organiser de façon rationnelle un plan établi avec les autorités compétentes.

4) Coordonner l'action militaire avec l'action de résistance de la masse de la Nation.

Ainsi par l'application des décisions du présent programme d'action commune se fera, dans l'action, l'union étroite de tous les patriotes.

Ainsi par l'effort et les sacrifices de tous sera avancée l'heure de la libération du territoire national.

Ainsi dans le combat se forgera une France plus pure et plus forte capable d'entreprendre au lendemain de la libération la plus grande oeuvre de reconstruction et de rénovation de la patrie.

### II° MESURES A APPLIQUER DES LA LIBERATION DU TERRITOIRE

Unis quant au but à atteindre, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques groupés au sein du CNR, proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :

- 1) afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la Nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;
- 2) afin de veiller au châtiement des traîtres ;
- 3) afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants de marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices ;
- 4) afin d'assurer :  
- l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français,

- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression,

- la liberté de la presse,

- la liberté d'association, de réunion et de manifestation,

- l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance,

- le respect de la personne humaine,

- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;

5) afin de promouvoir les réformes indispensables :

a) sur le plan économique

- l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières,

- une organisation rationnelle de l'économie,

- l'intensification de la production nationale,

- le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques,

- le développement et le soutien des coopératives,

- le droit d'accès aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires,

b) sur le plan social

- le droit au travail et le droit au repos,

- un rajustement important des salaires,

- la garantie du pouvoir d'achat national,

- la restitution dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant,

- un plan complet de sécurité sociale avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat,

- la sécurité de l'emploi la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement,

- l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs,

- une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours,

c) une extension des droits politiques sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales,

d) la possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy.

L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir, doit être pour tous les Français un gage de confiance et un stimulant.

En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du CFLN et de son président le Général de Gaulle !

**En avant pour le combat, en avant pour la victoire afin que VIVE LA FRANCE !**

**LE CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE** à sa création le 27 mai 1943 - 48, rue du Four - Paris et les modifications successives :

#### PRESIDENT

Jean Moulin (successeurs : Georges Bidault, démocrate chrétien, puis à la Libération, le 15 septembre 1944, Louis Saillant, CGT).

#### MEMBRES

##### LIBERATION SUD

Pascal Copeau, suppléé par Pierre Hervé. Désigné par son mouvement, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, appelé à Alger - Assemblée consultative puis au gouvernement provisoire, redevint le titulaire à la Libération.

##### OCM (Organisation civile militaire)

J.H. Simon, déporté, remplacé par Maxime Blocq-Mascart.

##### COMBAT

Claude Bourdet, déporté, remplacé par Marcel Degliame.

##### CEUX DE LA RESISTANCE (CDLR)

Jacques Lecompte-Boinet.

##### FRANC-TIREUR

Claudius Petit, puis Jean-Pierre Levy, puis Antoine Avinin.

##### CEUX DE LA LIBERATION (CDLL)

Lenormand (Coquoin), fusillé, remplacé par André Mutter.

##### LIBERATION NORD

Charles Laurent, appelé en Afrique du Nord (Assemblée consultative) et remplacé par Henri Ribière.

**FRONT NATIONAL** de lutte pour la Libération et l'Indépendance : Pierre Villon.

#### PARTI RADICAL ET RADICAL SOCIALISTE

Marc Rucard, appelé en Afrique du Nord (Assemblée consultative) et remplacé par Paul Bastid.

#### DEMOCRATES CHRETIENS

Georges Bidault, puis André Colin.

#### FEDERATION REPUBLICAINE ET REPUBLICAINS NATIONAUX

Jacques Debu-Bridel.

#### PARTI COMMUNISTE

André Mercier appelé en Afrique du Nord (Assemblée consultative) et remplacé par Auguste Gillot.

#### ALLIANCE DEMOCRATIQUE

Joseph Laniel.

#### PARTI SOCIALISTE

André Le Troquer, appelé en Afrique du Nord (Assemblée consultative) et remplacé par Daniel Mayer.

#### CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

Louis Saillant puis Benoît Frachon.

#### CONFEDERATION FRANCAISE DES TRAVAILLEURS CHRÉTIENS

Gaston Tessier

Secrétaire général du CNR :

Pierre Meunier

Secrétaire général adjoint : Robert Chambeiron.